**Zeitschrift:** Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des

informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Band:** 53 (1965)

**Heft:** 48

**Artikel:** Enfants caractériels et réfugiés yougoslaves

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-270958

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

# Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 27.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# Les pionnières

(Suite de la page 1)

lité en universalisant « indûment le modèle de la femme au foyer. »

de la femme au foyer. »

Cette presse est fort longtemps restée muette à l'égard du contrôle des naissances, elle « s'est refusée à éclairer les femmes sur les moyens rationnels pour éviter les grossesses qui ruinent leur santé et conduisent leur ménage à la faillite ». Ce faisant, cette presse était en contradiction avec les autres principes qu'elle prêchait : la nécessité d'éduquer, pas à pas, et individuellement chaque petit enfant et la nécessité de maintenir un foyer harmonieux, serein, heureux. Car il est fort difficile à la majorité des femmes d'être, à la fois, génitrice permanente, éducatrice, à la fois, génitrice permanente, éducatrice, séductrice et maîtresse de maison impeccable.

### Le mythe de la divinisation de la femme

Les œuvres littéraires, comme la presse fé-minine, idéalisent la femme dans le domaine sentimental, et cette idéalisation compense, chez les lectrices assoiffées de rêve, de fic-tion, le sentiment très net que la réalité leur donne de leur dépendance. De là, le succès constant de la presse romanesque où des héroines élues atteignent au bonheur. On oublie alors l'immense masse des «non-élues» qui subissent un destin morne ou misérable.

### Le mythe démographique du nombre

Bien longtemps, les groupes humains ne réussissaient à se maintenir et à se défendre réussissaient à se maintenir et à se défendre que s'ils étaient assez nombreux. D'autre part, pendant ces époques dangereuses, les enfants périssaient en grand nombre, les con-ditions étaient défavorables pour tous les êtres faibles. La nécessité de mettre au monde de très nombreux enfants s'imposait à chaque femme, «mère, elle est honorée, stérile, elle est répudiés sinon maudite».

est répudiée sinon maudite ».

Le mythe du nombre n'est pas déchu, on l'a vu puissamment mis en honneur dès la première et surtout dès la seconde guerre mondiale.

### Le mythe de l'excellence de la grossesse

On a prêché, on prêche encore, avec arguments médicaux à l'appui, la santé par la maternité. Cette affirmation contribue à déconsidérer les moyens permettant d'éviter la

Si, cependant, les maternités répétées en-traînent une usure de l'organisme, on s'em-presse de faire valoir que de tels inconvéniens sont compensés par un épanouissement psychologique impossible à obtenir autre-ment. Or, cette conséquence des grossesses très fréquentes n'est nullement démontrée par

des statistiques médicales ou sociales.

Néanmoins, on continue de brandir de tels

Famille nombreuse : famille heureuse ». famille nombreuse, famille vertueuse

Cette brève énumération des préjugés qui nous oppressent encore n'est qu'un des as-pects de l'ouvrage fort abondant et documen-té dont nous parlons; l'abondance même de la matière nous oblige, dans cet unique arti-cle, de nous limiter au sujet que nous avons choisi de discuter ici.

Certes, c'est en crevant ces vieilles bau-Certes, c'est en crevant ces vieilles baudruches, ces anciens mythes que les pionnières ont libéré leurs sœurs, qu'elles ont obtenu l'égalité des droits civiques, qu'elles ont obtenu la promotion professionnelle des travailleuses qui s'accomplit peu à peu, qu'elles ont amené l'opinion publique à envisager la possibilité d'un prudent « planning familial »...

Mais le zèle avec lequel nos auteurs cherchent à ranimer la ferveur des générations féminines actuelles les égare parfois et risque

minines actuelles les égare parfois et risque même de créer de nouveaux mythes paraly-

### Gardons-nous des nouveaux mythes

Le mythe de la nourrice collective

Ainsi semblent-elles croire que la mère, gardienne attitrée et obligée de son petit en-fant est un préjugé du passé qu'il faut abattre. Elle citent l'exemple des Kibboutz israéliens où les enfants sont collectivement soignés et éduqués tandis que la mère est libre d'ac-complir sa tâche professionnelle. Or, l'exemple des kibboutz est courte, fragmentaire et la rigueur de la règle serait, dit-on, déjà atténuée. Par contre des expériences étendues à de nombreux pays socialistes, capitalistes, communistes, confirment la valeur de la pré-sence maternelle auprès du jeune enfant. Cette opinion n'est nullement ancienne. Dans le passé, on livrait les enfants à des nourrices

mercenaires, à des esclaves, à des serviteurs, à des internats, à la voisine, à la rue... et l'on comptait sur la Providence, païenne ou chrécomptait sur la Providence, païenne ou chré-tienne, pour protéger le jeune âge des dan-gers qui le menaçaient. C'est à l'époque con-temporaine seulement que la science psycho-logique a recommandé la présence maternelle auprès du petit être humain pour créer au-tour de lui la sécurité nécessaire. Ne créons pas un nouveau mythe, laissons les mères libres de choisir leur voie.

### Le mythe du travail à temps complet

Mmes Michel et Texier considèrent sans indulgence les défenseurs du travail à temps mines Michiel et l'extre considerent sains indulgence les défenseurs du travail à temps partiel, elles ont tracé un portrait peu flatté de la bourgeoise qui approuve cette manière d'emploi. Mais ignorent-elles que la notion de journées de dix, de neuf, de huit heures, que la notion de semaines de quarante-huit ou de quarante heures, n'est pas antérieure au XIXe siècle, qu'elle date de l'expansion de l'industrie ? Dans l'antiquité comme au Moyen-Age, les semaines et les jours de travail étaient fort irréguliers, ils suivaient le rythme de la demande. A Athènes, à Rome, et plus tard en Europe, les jours chômés pour fêtes religieuses obligatoires étaient devenus si nombreux qu'on faisait vraiment du travail à mi-temps et que la Révolution française dut mettre bon ordre à cet état de demi-oisiveté. Pourquoi alors vouloir nous laisser croire que Pourquoi alors vouloir nous laisser croire que Fourquoi alors vouloir nous laisser croire que l'occupation professionnelle est seule possible avec des semaines ou des jours complets? Pourquoi la travailleuse qui ne serait pas engagée à plein temps ne saurait-elle être émancipée?

Ne vaudrait-il pas mieux imaginer pour l'avenir, du train dont va la revendication syndicaliste que, prochainement, la semaine de travail sera réellement à mi-temps, pour chacun et chacune. Pendant le reste des heures disponibles, travailleurs et travailleu-ses pourront s'adonner à l'occupation de leur choix, ils auront gagné, avec le mi-temps de base — souvent un labeur de corvée — le salaire de base, minimum vital. Pendant le reste du jour ou de la semaine, ils pourront s'évader du travail à la chaîne et consacrer leur activité à une profession complémentaire qui satisfera mieux leurs goûts, leurs aptituqui satistera mieux le des, leurs aspirations.

des, ieurs aspirations.
C'est sur cettee perspective, de mon cru, que je vais laisser le lecteur, perspective qui me paraît beaucoup plus attrayante que celle de Mmes Tixier et Michel, qui nous proposent de nous asservir tous et toutes à la journée de temps complet.

A. W.-G.



home de Chaumont, au-dessus de Neu-Le home de Chaumont, au-dessus de Neu-châtel, abrite pour des séjours temporaires trente-cinq enfants d'âge scolaire, mainte-nant presque tous des caractériels, placés par le Service médico-social de la direction des écoles de Bâle. Mlle Bettina Pestalozzi, an-cienne élève de l'Ecole de service social de Genève, qui a fait des stages soit au Service médico-social, soit à Chaumont même, a fait pour son travail de diplôme une enquête au-près des parents de cinquante anciens pension-naires du home. Celle-ci a montré des contra-

dictions entre les rapports figurant aux dos-siers et les dires des parents, ce qui était d'ail-leurs souvent révélateur de leur attitude visleurs souvent révélateur de leur attitude visà-vis du placement.

Le Dr Naef, inspecteur des écoles de BâleVille qui n'avait pu être présent à la séance
de présentation de ce travail, le vendredi 20
novembre, a souligné dans son rapport, en
proposant l'acceptation, la valeur des conclusions auxquelles est arrivée Mlle Pestalozzi et
l'intérêt de ses suggestions pour son service
et la direction du home: mieux orienter les
parents sur les vrais motifs du placement et
la durée probable du séjour, trouver un
moyen de diminuer les changements trop fréquents du corps enseignant, organiser parfois
à Chaumont de petites fêtes qui faciliteraient
le contact avec les parents et, dans le même
but, organiser des réunions de parents à
Bâle même.

**Enfants caractériels** et réfugiés vougoslaves

La seconde partie de la séance était consa-crée à la présentation du travail de Mme Zie-gler-Zenie sur les réfugiés yougoslaves en Suisse. Travail très complet expliquant quel-les circonstances ont motivé l'arrivée en Suis-se, de 1941 à aujourd'hui, de différentes ca-tégories de Yougoslaves, lesquels peuvent pré-tendre au droit d'asile au titre de réfugiés po-litiques et lesquels arrivent, avec ou sans pa-piers valables, bour des motifs économiques. piers valables, pour des motifs économiques. Mme Ziegler a illustré son exposé de deux cas typiques dont elle a eu connaissance au cours de son stage à la Section suisse du Service so-

cial international.

En fait, il est souvent difficile de distinguer dans la pratique entre « réfugié politique » et « réfugié économique ». L'emploi de ce dernier terme a suscité une discusion à laquelle ont pris part des fonctionnaires du Haut commissariat pour les réfugiés et des représentants du Service social international et de Caritas. Tous ont félicité Mme Ziegler pour son travail, dont le professeur Paul Ladame, qui l'avait dirigé, a aussi loué la qualité de la rédaction. rédaction. Ces deux étudiantes ont reçu de la direc-

trice, Mlle M.-L. Cornaz, le diplôme d'assistante sociale qu'elles avaient si justement mé-

# L'INFIRMIÈRE EN PSYCHIATRIE

Elle est devenue l'aide indispensable du médecin. Dans ses contacts quotidiens avec les malades, elle apprend à bien les connaître, et, par l'ergo-théraple, la conversation et l'organisation de jeux et distractions, elle participe activement à leur traitement et à leur guérison. Au surplus, elle donne des soins aux aillés, applique et surveille les cures de médicaments d'électrothéraple, etc.

### APTITUDES REQUISES

Caractère formé, bonne santé physique et psychique, tact naturel, patience, qualités morales, compréhension d'autrui, dévouement. Bonne intelligence pratique et bonne instruction générale.

ne instruction generale.

Formation nécessaire avant les études: Il est désirable, sans être essentiel, d'avoir fréquenté l'école secondaire. On demande une bonne culture générale. La connaissance des activités ménagères et d'une ou plusieurs langues étrangères sont utiles. Un cours préalable de samaritains ou un stage comme aide-infirmière est une préparation indiquée.

Ecoles: Les établissements psy-chiatriques et cliniques reconnus par la Société suisse de psychia-trie. En Romandie et dans la péri-

Berne : Maison de santé cantonale Berne: Maison de sante cantonale de Bellelay, Fribourg: Ecole cantonale fribourgeoise d'infirmières en psychiatrie, Marsens, Genève: Ecole d'infirmières en psychiatrie de Iclinique psychiatrique universitaire de Bel-Air. Neuchâtel: Hôpital psychiatrique properties de Bel-Air. de Bel-Air. Neuchatel: Hopital psy-chiatrique cantonal de Perreux et Maison de santé de Préfargier, Marin. Valais: Hôpital psychiatri-que de Malévoz, Monthey. Vaud: Ecole cantonale vaudoise d'infir-mières en psychiatrie, Prilly (Lau-

Toutes combinaisons d'assurance sur la vie

Age minimum: 19 ans (exception-nellement 18 ans), (20 ans à Belle-lay). Max. 30-32 ans.

CAISSE CANTONALE D'ASSURANCE POPULAIRE - NEUCHATEL

Assurances mixtes à tarif réduit pour les personnes de sexe féminin. Combi-naison spéciale pour les jeunes mariées.

Institution neuchâteloise de droit public, créée pour encourager l'assurance et la prévoyance dans le canton.

AGENCE GÉNÉRALE: 3, RUE DU MOLE, NEUCHATEL - TÉL. (038) 5 73 44 34, AV. L.-ROBERT, CH.-DE-FONDS - TÉL. (039) 2 69 95

Durée des études : 3 ans.

Durée des études: 3 ans.

Programme: Théorie: paychologie, psychologie, psychologie, psychologie, psychologie, psychologie, psychologie, psychopathologie, thérapie, hygiène mentale, assistance sociale, questions de droit, formation du caractère, éthique de la profession (ce plan de cours principaux est complété par d'autres, selon les établissements). Pratique: Soins aux malades physiques, psychiatrie pratique et autres méthodes de traitement. Stages. Examens de diplôme de la Société suisse de psychiatrie. (Diplôme d'infirmière en psychiatrie).

plôme d'infirmière en psychiatrie).

Frais d'écolage, minimes et compensés par les rétributions pendant les études (salaire mensuel allant à Bel-Alir, par ex. de 612 à 737 fr.) voire même remboursés après réussite des examens. En breft, non seulement les études sont gratuites, mais encore les élèves-infirmières sont entretenues. (A Bellelay, elles touchent 440 fr. par mois, plus entretien complet. A Prilly (Lausanne), les salaires vont de 525 fr. à 625 fr. dont il faut déduire nourriture, logement et finance d'écolage, comme dans le canton de Genève).

La demande: Considérable, vu les soins de plus en plus différenciés, l'augmentation du nombre de ma-lades mentaux et la diminution du nombre d'heures de travail du per-sonnel infirmier.

sonnel infirmier.

Perspective d'avenir: Multiples, dans les hôpitaux, les cliniques, les établissements privés et à domicile (un contra-type a été élaboré pour la catégorie de personnel infirmier qui soigne à domicile). Les infirmières en psychiatrie peuvent également obtenir les postes intéressants de chef de division, chef d'atelier, monitrice ou infirmièrechef. Ces postes demandent le don entier d'une personnalité affermie et bien équilibrée, qui trouvera pleine satisfaction dans le service aux malades et dans la formation et l'encouragement des jeunes collègues.

N. B. En tout temps, des cours de perfectionnement sont organisés à l'intention du personnel infirmier di-plômé, avec conférences de méde-cins et discussions.

Avantages: Une profession utile et attachante, dans des conditions de travail agréables (la situation économique de l'infirmière s'est constamment améliorée ces dernières années. L'infirmière en psychiatrie touche un salaire correspondant à années. L'infirmière en psychiatrie touche un salaire correspondant à l'importance de sa tâche et conforme au coût de la vie. Dans les conditions de travail actuelles, il est tenu compte de la nécessité d'un repos et d'un délassement régulier, assurés, la plupart du temps, par des foyers accueillants permettant le chez-soi individuel).

# CONDITIONS DE TRAVAIL

Horaire: Semaine de 48 heures, et, souvent, semaine de cinq jours, en

Vacances: 4 semaines par an

Salaires: Minimum de 8400 fr. Ma-ximum variant entre 13 000 fr. et 15 000 fr. par an. Les infirmières-chefs reçoivent un salaire dépas-sant ces chiffres.

Avantages sociaux : Caisse de re-

### Le séchage du linge n'est plus un problème !

de linge mouillé prêts à repasser. Toute la conte-nance d'une machine à laver est essorée à la fois! laver est essorée à la fois!
Pour les grosses et petites
lessives. Se place aisément n'importe ou : évier,
baignoire vide ou clale
pour baignoire, etc.
Fr. 186,— seulement pour
cette essoreuse électrique
déjà vendue par dizaines de milliers. Demandez le prospectus gratuit au fabricant :

SATURN S.A., URDORF-ZURICH



# Léon Smulović

- HORLOGERIE
- BIJOUTERIE

Grand choix de mon-tres, bijoux, cheva-lières, alliances or.

Genève, Terrassière 5 Tél. 36 54 89

### Marie-Madeleine Jaeger Esthéticienne

Spécialiste du massage manuel Prix modérés

Place Chauderon 4 - Lausanne - Tél. 22 94 80